

# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet 24.006	Date du dépôt 29.01.2024	Heure du dépôt 16h04	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 06.03.2024			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le : .....			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

<b>Au nom du/des groupes : PLR</b>		
<b>Titre : Comment diminuer la durée des multiples travaux en ville de La Chaux-de-Fonds ?</b>		
<b>Contenu</b> (questions posées au Conseil communal) :		
<p>Est-ce que le Conseil communal peut nous rassurer quant à la bonne conduite et coordination des différents chantiers en ville afin de diminuer le plus possible la gêne occasionnée ? Comment garantir qu'aucun retard ne puisse péjorer de manière durable l'utilisation de telle rue, de telle place ou encore de tel trottoir ? Au surplus, le Conseil communal doit s'engager à garantir une bonne collaboration avec les partenaires tiers (Viteos, Swisscom, UPC, etc) afin d'éviter qu'une rue ou place soit réouverte quelques semaines après la fin des travaux de réaménagement pour y passer une alimentation de tout genre (électricité, téléphonie, CAD ou autres). Ceci afin d'éviter des mécontentements dans la population pour des chantiers qui semblent ne pas avancer. Dans la compréhension des citoyen-ne-s, la ville est responsable de tous les travaux et aménagements, c'est donc vers elle, et vers ses représentants, qu'ils et elles se tournent.</p> <p>De plus, comment expliquer le marquage côté sud du POD aux intersections avec la rue de Pouillerel et avec la rue des Armes-Réunies ? Sont-ils définitifs ? La sécurité pour les cyclistes n'est pas acceptable. Pourquoi ne pas avoir prévu une voie pour les transports publics partagée avec les cyclistes, comme à l'Est ? Les passages pour piétons ne pourraient-ils pas avoir un îlot central afin de permettre de rester sur deux voies sur l'ensemble du POD ?</p>		
<b>Développement</b> (commentaire aux questions – <i>ne sera pas intégré à l'ordre du jour</i> ) :		
<p>Bien que le nombre de chantiers en ville ait toujours semblé être important, il apparaît que c'est encore plus le cas ces dernières années. L'année 2024 sera sans doute du même acabit : Grand Pont inaccessible, réaménagement du POD – qui ne semble pas plus roulant avant ou après travaux, petits trous pour le passage de la fibre optique impliquant beaucoup de petites gênes, développement du réseau de chauffage à distance par notre partenaire VITEOS, etc.</p> <p>Il n'est certes pas possible d'avoir toujours une bonne vision de ce que nous réserve le futur, notamment avec l'approvisionnement des différents matériaux nécessaires ainsi que de la disponibilité des ressources humaines, mais peut-être qu'en réalisant un nombre raisonnable d'intervention, la planification serait respectée.</p> <p>La ville doit pouvoir mettre l'accent sur la mobilité de tous les usagers, en diminuant la gêne occasionnée par toutes ces interventions et en accompagnant les différents acteurs au mieux.</p> <p>Le marquage n'est pas clair sur le POD, aux endroits où celui-ci a été refait. Cela décuple le sentiment d'un centre-ville congestionné dû aux nouveaux aménagements réalisés et voulus par les autorités.</p>		
<b>Demande d'urgence</b> (par défaut, la réponse « Non » est retenue) : <b>NON</b>		
<b>Auteur-e ou premier-ère signataire</b> : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Frédéric Vaucher		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Anthony Curty	Cédric Haldimann	Sarah Curty
Maël Iseli	Blaise Courvoisier	Laura Jurt
Christopher Mbemba		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : [Chancellerie.communaleCHX@ne.ch](mailto:Chancellerie.communaleCHX@ne.ch)